LANN URVAN N° 275

COMMUNE DE SAINT-URBAIN

juillet-août 2019

Tél Mairie 02 98 25 03 04
Courriel saint-urbain29@wanadoo.fr
www.saint-urbain.com

Prochain Conseil

5 septembre à 20h30

Sí le mois d'août est beau, c'est signe que l'hiver sera bon.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 47 du 27 juin 2019

Avant la pause estivale, les élus de Saint-Urbain ont siégé une dernière fois, sous la présidence du maire Jean Louis VIGNON, pour valider la création d'emplois non permanents, quelques achats et évoquer le projet de vestiaires sportifs.

Karine MORVAN, Bernard CORNEC, René RAUD, Fabienne SIMON, excusés ont donné respectivement pouvoir à Nathalie ABIVEN, Georges JEZEQUEL, Hervé LE MENS et Laure LAUVERGEAT. Yvan BRISHOUAL excusé, n'a pas donné de pouvoir.

I Investissement sécurité routière

L'achat d'un radar pédagogique fixe pour la route d'Irvillac va être acheté pour 1 833 €.

14 762 € vont servir à l'aménagement d'un chemin pour piétons, route du Stum et 15 697 € pour un autre chemin piétonnier qui sera créé, à proximité du terrain de football.

2 500 € iront à l'amélioration de l'éclairage public, place Ti An Holl. Des investissements financés par le biais des « amendes de police ».

II Création emplois non permanents.

Le maire, explique qu'il est parfois

nécessaire de créer des emplois non permanents compte tenu de l'accroissement temporaire d'activité et de remplacement de fonctionnaires ou d'un agent contractuel en formation ou congé maladie.

Les agents recrutés sont aux services techniques, à l'école communale et aux services administratifs.

Le conseil autorise le maire à recruter des agents contractuels de droit public en cas de besoin. Les postes ont une durée maximale de douze mois et peuvent, le cas échéant, être reconduits.

L'agent doit justifier d'un diplôme ou d'une expérience professionnelle dans le secteur concerné.

III Groupement Syndical Forestier (GSF).

Il est nécessaire de désigner un élu suppléant pour ce Syndicat qui gère le Parc de Créac'h-ar-Roual sur la commune de Dirinon.

Six collectivités locales en sont membres, Dirinon, Landerneau, Saint-Urbain, Daoulas, Loperhet et Pencran. Jean-Louis VIGNON, maire, est désigné.

IV En bref

- <u>Vestiaires sportifs</u>:

Lors de la séance du 30 mars dernier, le conseil municipal avait choisi de valider la construction de nouveaux vestiaires et d'une salle de réunion au niveau du plateau sportif.

Ces équipements pourront aussi être utilisés par les autres associations communales. Les plans ont été présentés aux élus. En amont, des rencontres avec les associations s'étaient également tenues afin de bien cibler les besoins des futurs utilisateurs.

Deux nouveaux vestiaires de 20 m² seront créés avec un club house de 57 m². 2 locaux sommaires de rangement (pour Naturvan et l'ESM) sont créés à l'aplomb des tribunes.

Des réaménagements intérieurs de l'ancien vestiaire permettront de créer des toilettes aux normes PMR et d'agrandir deux des quatre vestiaires existants.

Les travaux pourraient débuter en novembre ou décembre.

- <u>Composition du conseil de</u> <u>communauté</u> :

Le conseil déplore que la commune ne disposera que d'un élu communautaire au prochain mandat. La Loi fixe à 1 949 habitants le seuil pour accéder à un second représentant.

- Groupement de commandes :

La commune adhère au groupement de commandes de location et maintenance de copieurs auprès de la Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas.

Tous les conseils municipaux se déroulent en public.

Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie ou sur le site Internet de la commune.

www.saint-urbain.com

NFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



ÉTAT CIVIL

Naissances

Le 07 mai, est née VAN LANCKER Adèle, domiciliée 145 route Le Four à Chaux

Le 18 mai, est née BERNICOT Ninon, domiciliée 8 Hameau de Kerdostin

Le 31 mai, est née WATIEZ Viviane, domiciliée 545 route de Bodan

Le 02 juin, est né STÈVE Sohan, domicilié 10 Park Nevez

Le 13 juin, est née BENOIT Jeanne, domiciliée 3 Hameau de Kerdostin

Mariages

PEIREIRA José et EL KHLIFI Hayat, le 28 juin IROUDAYASSAMY Cyril et VENTURA Virginie, le 29 juin SANQUER Gwenael et KERMORVAN Gaelle, le 29 juin

Décès

GUILLERM Luc, le 11 juillet



ARRETÉ DU MAIRE

Arrêté prescrivant la propreté des voies et des espaces publics

Depuis l'interdiction d'utilisation des pesticides, les travaux d'entretien des espaces communs (désherbage des massifs, trottoirs et caniveaux, entretien des pelouses et autres espaces) prennent beaucoup de temps au personnel communal.

De nombreuses opérations doivent être faites à la main ou avec certaines machines à conduite manuelle. Actuellement aucun système valable pour des petites surfaces (eau chaude, brûlage à la flamme, etc.) n'est utilisable à l'échelle d'une commune.

Aussi, pour garder un aspect agréable à notre commune malgré ces nouvelles normes, l'arrêté du 27 mai 2019 est entré en vigueur demandant aux habitants de participer à l'entretien devant chez eux, par civisme, comme dans beaucoup d'autres collectivités.

Il concerne les points suivants :

- le balayage et l'entretien des trottoirs et caniveaux ;
- l'entretien des végétaux (taille des haies et élagage) ;
- le balayage de neige et verglas ;
 - la propreté canine.



COMPTEUR LINKY

Le déploiement du compteur Linky commencera sur la commune en décembre 2019.

Les habitants seront informés de la date de passage du technicien, 30 à 45 jours en amont, par écrit.

L'entreprise de pose « Solutions30 » missionnée par Enedis sera facilement identifiable grâce au logo « Partenaire Linky » et le poseur sera titulaire d'un badge. Sa pose dure environ 30 minutes.

Pour plus d'information un dépliant est disponible sur le site Internet de la commune. Pour toute information complémentaire, un numéro vert Linky est à votre disposition : 0 800 054 659 ou www.enedis.fr/linky



PETITES ANNONCES

Objets trouvés: de nombreux objets sont stockés à la mairie dans l'attente de leurs propriétaires, parfois depuis deux ans. Aussi début septembre, en l'absence de réclamation, ces objets seront déposés à la déchetterie (clés, doudous, portables, bijoux, vêtements, ...).

Communiqués de la Mairie

DON DU SANG

Lundi 9 septembre de 15h00 à 19h00

Mardi 10 septembre de 14h00 à 18h00

Mercredi 11 et jeudi 12 septembre de 8h00 à 12h00.



Les collectes auront lieu à l'EHPAD AN ELORN (maison de retraite) rue du Docteur Pouliquen à Landerneau.

Numéros utiles

•	Police	17	
•	Pompiers	18	
	C	1.5	



- Samu 15 ou 112
- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin 02 98 25 02 37
- Kiné 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier 02 98 25 07 21
- Assistante sociale 02 98 85 95 57 (Mme LE QUÉRÉ)
- RPAM 02 98 25 87 26
- Taxi (Mme KERNEIS) 06 99 44 56 66 (M. BOISNE) 06 71 91 67 02
- Eau du Ponant......02 29 00 78 78

HORAIRES MAIRIE

Lundi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30 Mardi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30

Mercredi: 10h00 -12h00*

Jeudi: 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30

Vendredi: 08h45 -12h00 Samedi: 08h45 -12h00** * hors vacances scolaires

**Les samedis seront fermés jusqu'au 24 août inclus.

CALENDRIER DE COLLECTE

Déchets ménagers	Recyclables
Mercredi 07 août	Mercredi 14 août
Mercredi 21 août	Mercredi 28 août
Mercredi 4 sept	Mercredi 11 sept
Mercredi 18 sept	Mercredi 25 sept

Le prochain bulletin paraîtra en mi-septembre. Veuillez déposer vos annonces à la mairie pour le 24 août dernier délai. Merci.

Page 2 juillet-août 2019

NFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



TRAVAUX

Après l'enfouissement des réseaux, l'enrobage de la route vient terminer cette voie de Pen An Dorquen.

Les façades de l'école et du salon de coiffure font peau neuve, avec ce nouveau ravalement. Une fresque a été réalisée par Yannick BATOGE entre le salon et l'école.



ISOLATION À 1 € : ATTENTION

Gare aux arnaques

Des aides existent réellement pour bénéficier d'isolation à moindre coût mais des entreprises peu scrupuleuses se servent de ce contexte pour faire du démarchage abusif. De nombreux cas ont récemment été constatés autour des offres d'isolation à 1 €.

Même à 1 €, il est important de veiller à obtenir une prestation de qualité.

En effet, certaines prestations peuvent parfois dégrader votre logement. De plus, les entreprises qui vous font ces offres se rémunèrent sur les aides mobilisables pour ces travaux, cela risque de vous empêcher d'en bénéficier vous-même ultérieurement si les travaux devaient par exemple être refaits.

Avant de signer, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des conseillers Info Energie qui proposent une information neutre et gratuite, tant sur les techniques d'isolation que sur les aides financières mobilisables.

Vous pouvez pour ce faire contacter Ener'gence par téléphone au 02 98 33 20 09 ou nous rencontrer lors de nos permanences à Landerneau, tous les 1er et 3e mercredis du mois de 9h00 à 12h00 à la Maison des Services Publics, 59 rue de Brest.



FÊTE DES VOISINS

Le dimanche 23 juin, a eu lieu la cinquième fête du village de Kersulec. Cette année c'est Annick et Jean Paul GUÉGUEN qui recevaient.

Le soleil, timide en début de journée, s'est mis de la partie, sans doute gagné par la bonne ambiance générale.



Rappel de la Loi

DIVAGATION DES ANIMAUX

« Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité » (article L211-19-1 du code rural et de la pêche maritime du 5 octobre 2006).

« Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui. »

Devant la multiplication des plaintes en mairie sur la divagation de ces animaux, la municipalité lance régulièrement des campagnes de capture sur tout le territoire de la commune effectuées par une société spécialisée.

RÉGLEMENTATION SUR LE BRUIT

L'arrêté n° 2012 - 0244 du 1er mars 2012 :

« Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronconneuses, bétonnières, perceuses... ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- -les jours ouvrables de 8h30 à 19h30 ;
- -les samedis de 9h00 à 19h00;
- -les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Page 3 juillet-août 2019

VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOUS - Buhez ar c'hevredigezhioù - du-mañ

FEST'URVAN

Un beau succès populaire pour la Fest'Urvan initiée par le Comité d'Animation, qui a su proposer une programmation musicale de qualité au coeur du bourg.

Un moment convivial durant lequel, chacun a pu pique-niquer sur les pelouses, ou profiter du cochon grillé servi par l'association.

Bravo pour ce bel événement qui s'installe dans le calendrier des Saint-Urbanais.



ES MIGNONNE

L'ES Mignonne a organisé lundi 1er juillet, sa traditionnelle journée découverte de la pratique du football des deux écoles Irvillac et Saint-Urbain, cette année, au stade Jérôme DENIEL à Irvillac

Les 220 élèves ont déjeuné ensemble sur le stade avant de rejoindre leurs ateliers (coordination - motricité, balle au capitaine, le béret, match, l'épervier, relais) encadrés par les U13, seniors, instituteurs et institutrices ...

Une collation a clôturé la journée

Le transport scolaire a été organisé par l'ES Mignonne. L'année prochaine l'école d'Irvillac se déplacera au stade de Saint-Urbain.



Reprise des activités :

Tournoi U15-U17 à Irvillac le 31 août (toute la journée) ; Stage de reprise U9-U11-U13 les 28 et 29 août.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Les associations de Saint-Urbain et des environs participeront au

11e Forum des associations le vendredi 6 septembre de 18h00 à 20h00 salle Ty Kreis-Ker.

Moment de convivialité et de retrouvailles entre les acteurs associatifs et la population, vous pourrez ainsi vous renseigner sur les activités de chacune et vous y inscrire.

Les Poquelins

La représentation des Poquelins de Lann Urvan qui a eu lieu le Vendredi 14 juin a rencontré un franc succès accueillant ainsi une centaine de personnes.

Ils ont ainsi pu découvrir le travail des jeunes comédiens de l'association. Nous vous remercions de votre présence et félicitons l'ensemble des adhérents pour cette saison 2018-2019.

Nous vous donnons rendez-vous la saison prochaine pour les jeunes qui souhaitent s'inscrire ou se réinscrire au forum des associations le Vendredi 6 septembre à la Salle Ty Kreis-Ker.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous joindre par téléphone 02 98 25 02 09 ou par courriel : lespoquelins@orange.fr.



Fête de Trévarn

Un beau week-end festif s'est déroulé à Trévarn fin juin porté par la Brasserie de Trévarn, la ferme GLINEC, l'exploitation maraîchère d'Estelle MARTINAUD, Alice et Philippe DAVID et les Amis de Trévarn et du Patrimoine.

Bravo pour cette initiative où un nombreux public a pu venir découvrir ce joli quartier de Saint Urbain et les spécialités locales.

Le week-end s'est terminé par le traditionnel concert des étudiants du conservatoire de Brest, à la chapelle.

Un pot a été servi par la municipalité.



Page 4 juillet-août 2019

VIE ASSOCIATIVE - Buhez ar c'hevredigezhioù



LIVRE ÉCHANGE

La Grainothèque

L'association Café Jardin en lien avec « les Mille Feuilles » a ouvert une grainothèque à la bibliothèque. Dans cette vaste étagère, vous trouverez deux boîtes (légumes-fruits et aromatiques-fleurs) destinées à recevoir vos sachets de graines, des modes d'emploi de la grainothèque, les livres de l'association et des informations sur le programme de l'association Café Jardin.

Pas besoin d'être abonné à la bibliothèque ni à l'association Café Jardin, vous pouvez librement venir chercher des graines. Simplement, si vous prenez, pensez également à donner lorsque l'occasion se présentera.

Concernant les livres de l'association, ils pourront toujours être empruntés par les adhérents de Café Jardin, même s'ils ne sont pas abonnés à la bibliothèque, de même les abonnés de la bibliothèque pourront également les emprunter, sans être abonnés à l'association.

Le fonds sera régulièrement complété ; à commencer par deux abonnements à des journaux spécialisés en jardinage.

Exposition d'été : Les talents

Les créatifs sont à l'honneur cet été. Des artistes ont en effet accepté d'exposer leurs créations dans les locaux des Mille Feuilles pour le plaisir des yeux.



Certains ont manifesté leur enthousiasme à partager leur pratique artistique en proposant des ateliers et démonstrations en juillet et août. Artistes peintres, vitrailliste, créatrice d'ouvrage en couture...

Venez nombreux découvrir l'exposition aux heures de permanence, dans un lieu agréable et ouvert à tous.

L'agenda de l'exposition TALENTS et des démonstrations est consultable page Facebook sur la de la bibliothèque @biblesmillefeuilles.

Les temps forts de l'expo cet été :

- Samedi 3 août, 10h30-12h00 : Jeannine DERAED-VERDENAL présentera ses confections d'ouvrages en couture.
- Samedi 24 août, 10h30-12h00 : échanges avec Françoise CORRE, artiste peintre.
- Samedi 31 août : décrochage de l'expo en présence des artistes.

Nouveauté:

Les jeunes mineurs (avec l'accord parental) peuvent demander la création d'une carte d'adhérent personnelle. Ils pourront ainsi emprunter en toute autonomie et gratuitement jusqu'à 3 livres parmi les romans, BD et documentaires disponibles à la bibliothèque (hors CD et DVD).

Journées du Patrimoine

Les Amis de Trévarn et du Patrimoine propose pendant les Journées Européennes du Patrimoine, les 21 et 22 septembre:

Le samedi et le dimanche 10h00 à 12h00. démonstration fabrication de vitraux.

Les après-midi de 14h à 18h visites libres ou guidées de la chapelle.

Le site de Trévarn fait partie des 50 coups de cœur de la région Bretagne pour 2019.

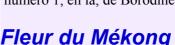
Ceux-ci seront mis en lumière sur une carte interactive, diffusée sur le site de la Région Bretagne, et sur le portail patrimoine.bretagne.bzh.

Ils organisent également, en septembre, à la chapelle:

Un concert, le septembre 16h00.

Où l'ensemble Opus présentera le quatuor opus 35, en Maurice # de Ravel, et Le quatuor

numéro 1, en la, de Borodine.



Appel aux dons de livres récents La prochaine foire aux livres l'association Fleur du Mékong aura lieu le samedi 22 février 2020, à Ty Kreis-Ker.

Pour attirer le plus grand nombre, nous sommes à la recherche de nouveaux livres, si possible récents : romans, BD, livres pour enfants, etc.

Pour faire vos dons de livres ou même devenir parrain/marraine d'une écolière,

vous pouvez contacter l'association par courriel fleurdumekong@wanadoo.fr ou via la page Facebook @assofleurdumekong.

Possibilité également de déposer vos livres directement en mairie de Saint-Urbain. d'avance!

Merci

Page 5 juillet-août 2019

VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOUS - Buhez ar c'hevredigezhioù - du-mañ

NATURVAN

La 8^e édition du trail de la Mignonne se déroulera sur les terres de Saint-Urbain le dimanche 15 septembre.

3 courses et une marche nordique sont proposées :

- circuit de 23 km réservé aux initiés, départ à 9h00. Tarif : 7 €
- circuit de 11 km, plus accessible mais néanmoins avec des portions techniques, départ à 9h30. Tarif : 6 €
- circuit de 5 km, pour faire de la vitesse, mi-route, mi-chemin, départ à 9h45. Tarif : 5 €
- marche départ libre. Tarif : 5 €

Quand on voit la forme de la commune de St Urbain, on comprend pourquoi c'est une terre de randonnée...Il faut dire que notre commune recèle de sentiers, de rivières et d'un riche patrimoine.

Et comme, quand on fait du trail c'est aussi pour découvrir un site et son patrimoine, les deux circuits, 11 et 23 km sont communs jusqu'au kilomètre 10.

Départ donné de la salle Ti An Holl. L'équipe de Naturvan vous attend à la salle Ty Kreis-Ker pour vous proposer avec le sourire un ravitaillement copieux. Ce sera l'heure du débriefing et de la bière ressourçante!

Un grand remerciement à tous les propriétaires qui nous autorisent à passer par leurs chemins le jour du trail.

Inscription sur le site kligego.com



RANDO GOURMANDE

Nouveau succès pour la randonnée gourmande samedi 29 juin. Plus de 300 randonneurs ont pu profiter d'une balade gourmande organisée par le comité d'animation sur notre commune et les communes avoisinantes et ainsi découvrir de nouveaux sentiers.

Chaque participant aura pu profiter des beaux paysages et des pauses rafraîchissantes et dégustatives tout au long de la balade.

Bravo pour cette belle soirée et rendez-vous l'année prochaine.



Coucous de trévarn

Le jeudi de l'Ascension, à l'issue de la messe célébrée à la chapelle de Trévarn, plus d'une centaine de convives ont partagé un succulent couscous à la salle Ty Kreis-Ker.



Les vacances qui s'annoncent vont permettre aux membres de l'association des Amis de Trévarn et du Patrimoine de continuer à travailler sur l'exposition programmée du 17 au 27 octobre.

Elle est consacrée à l'évolution du mode de vie dans les années 1950 à 1970.

Nous sommes toujours à la recherche de témoignages, d'objets et de photos (classe, mariage,...) relatifs à cette période.

Que vous soyez originaire de la commune, du canton ou de toute autre région, votre participation nous intéresse.

Contacts M. RICHARD (02 98 25 01 71), Mme SALAÜN (02 98 25 02 81).

Nous proposons à ceux qui aimeraient écrire leurs souvenirs, de façon anonyme ou nominative, de déposer leurs textes à la bibliothèque aux heures d'ouverture.

Le thème et la longueur du texte sont laissés à l'appréciation de chacun.

Merci de votre participation.

Bonnes vacances à tous.

Les Amis de Trévarn et du Patrimoine

<u>Animation école</u>

Collecte de journaux tous les derniers samedis de chaque mois de 10h30 à 12h00 au hangar communal.

Les journaux sont ensuite récupérés et transformés en ouate de cellulose, un isolant écologique

performant, par l'entreprise Cellaouate, qui nous les rachète.

Prochaine collecte samedi 31 août

Page 6 juillet-août 2019